

# REUNION DES AMATEURS DU SETTER GORDON



Délégation Rhône Alpes Nord  
Jean Michel RIVE DE LA BERGERIE  
280 Rue André Philip  
69003 LYON



06.15.65.66.30



rasg.lyon@numericable.fr

Le TAN régional se tiendra le dimanche 3 Août 2014 **au Camp Militaire de LA VALBONNE** situé sur la commune de Beligneux dans le département de l'Ain (01).

**Le Rendez-vous est prévu à 8h 30 sur les terrains du Camp Militaire de LA VALBONNE, au lieu-dit : « Le Mont Genêt »**, le parcours sera fléché par les pancartes de la RASG pour l'accès au concours.

Cette épreuve réservée aux jeunes setters de moins de 36 mois, appelée Test d'Aptitudes Naturelles, sert à mettre en évidence les qualités naturelles de chasse de votre compagnon indépendamment de son éventuel dressage.

Elle permettra si votre chien est toujours âgé de moins de 36 mois à la date de la finale nationale des espoirs de se qualifier pour celle-ci.

Cette journée est également la vôtre et vous permettra de rencontrer et d'échanger avec d'autres possesseurs de Gordon, parfois même des frères et sœurs de votre chien, tout cela dans une ambiance très conviviale.

Les juges ainsi que des connaisseurs de la race et moi-même seront à votre disposition pour vous donner des conseils et répondre aux éventuelles questions que vous pourriez vous poser.

Le TAN ne nécessite aucune compétence particulière puisque seules les qualités du jeune chien seront jugées par rapport :

- à sa faculté à trouver un gibier préalablement posé sur le terrain,
- à l'arrêt qu'il exécutera,
- et sa réaction lors du tir au pistolet d'alarme.

Le règlement de cette épreuve sera dans le catalogue qui vous sera remis avant le départ.

Il est à noter que ce test est officialisé par la Société Centrale Canine, c'est l'une des conditions impérative pour obtenir la cotation 2 sur l'échelle des valeurs enregistrée à la S.C.C.

Les meilleurs seront retenus pour participer à la Finale Nationale des jeunes Espoirs en 2014 à Mirabel (Dept 07).

Le carnet de vaccination du chien et la carte de tatouage ou identification par puce seront à présenter lors du contrôle, le matin.

Le montant de l'engagement est de 24 euros pour 1 concours ou de 35 euros pour TAN & Field d'Initiation (2 concours permettant ainsi d'avoir deux chances de réussir pour votre Setter Gordon).

Le midi afin de nous retrouver tous ensemble, un repas champêtre est prévu, le montant de la participation est de 15 euros par personne (comprenant le repas de midi, boissons comprises, hors buvette).

Il sera également possible lors de cette journée de faire confirmer votre chien si cela n'est déjà fait :

le coût est gratuit si vous êtes à jour de votre cotisation membre RASG 2014, sinon vous pourrez prendre celle-ci sur place.

Je reste bien entendu à votre disposition pour vous fournir tous renseignements que vous pourriez souhaiter. N'hésitez pas à nous rejoindre c'est l'occasion de passer une excellente journée.

Dans cette attente recevez, mes salutations très « Gordonnières ».

Jean Michel RIVE DE LA BERGERIE

# Réunion des Amateurs du Setter Gordon

Délégation Rhône Alpes Nord – Tél : 06 15 65 66 30

Email : rasg.lyon@numericable.fr

## FEUILLE D'ENGAGEMENT:

T.A.N – 24 ,00€ \*

*Remplir 1 feuille par chien inscrit*

FIELD D'INITIATION – 24, 00€\*

**DIMANCHE 03 Août 2014**

T.A.N + FIELD D'INITIATION – 35, 00€\*

**Camp Militaire de La Valbonne (01)**

*\* cocher le concours choisi*

Nom du chien:	Sexe:
Date de Naissance:	
N° LOF:	
N° Tatouage ou Puce Transpondeur:	
Nom du Père :	
Nom de la Mère :	
Producteur du chien :	
Propriétaire du chien :	
Conducteur :	
Adresse complète :	
Email : @	
N° Téléphone :	N° Portable :
Confirmation demandée : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

\*\*\*\*\* REPAS\*\*\*\*\*

Participation au repas champêtre du midi, boissons comprises - hors buvette ( 15, 00€ par personne )

La feuille d'engagement est à envoyer accompagnée du Règlement ( engagement + repas ) à :

Jean Michel RIVE DE LA BERGERIE

280 Rue André Philip – 69003 Lyon

MONTANT ENGAGEMENT(S) CHIEN :	.....€
MONTANT DES REPAS DE MIDI :	Nb repas :..... X 15, 00€ = .....€
TOTAL DE VOTRE REGLEMENT PAR CHEQUE à l'ordre de la RASG	.....€

**Clôture des engagements le 25 Juillet 2014**